

DES RÉSULTATS EN FORTE PROGRÉSSION

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments, réuni le 24 Septembre 2008 sous la présidence de M. Mohamed KABBAJ, a arrêté comme suit les comptes à fin juin 2008 (établis conformément aux normes internationales IFRS) :

COMPTES CONSOLIDÉS

Grâce à des performances opérationnelles remarquables et à une amélioration significative de la productivité de notre outil industriel, nous avons été à même de répondre à la croissance du marché (nos ventes ont progressé de 13,4% par rapport au premier semestre 2007) et d'avoir une croissance de notre résultat d'exploitation sensiblement supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Le renforcement de l'utilisation de combustibles de substitution (+50%) nous a permis de compenser partiellement la très forte hausse du coût du coke de pétrole (+50%).



COMPTES SOCIAUX DE LAFARGE CIMENTS

Le résultat net à fin Juin 2008 a été arrêté à 902 MDh après dotation nette pour amortissements dérogatoires de 23,8 MDH, en nette progression par rapport à celui réalisé en 2007 (+59%).

PERSPECTIVES

Après une très forte progression au cours du premier quadrimestre le marché du ciment a connu un certain tassement. C'est ainsi qu'en Août le taux de progression n'a été que de 3,4%, par rapport au mois d'août 2007. Malgré ce tassement et compte tenu du démarrage de certains gros chantiers d'infrastructure et de projets touristiques, nous prévoyons une croissance annuelle de nos ventes de l'ordre de 9%.

INVESTISSEMENTS

Dans le cadre de l'important plan d'investissements défini pour les prochaines années plusieurs équipements ont été ou vont être démarrés dans les mois qui viennent :

- **Le nouveau broyeur de l'usine de Tanger** a été démarré ce mois-ci dans d'excellentes conditions. La capacité de l'usine a été ainsi portée à 1,2 MT de ciment
- **2ème ligne de clinker à Tétouan** : à fin août 2008, les travaux de génie civil, de montage mécanique et électrique sont en ligne avec le planning du projet. La date de mise en service est prévue en Avril 2009.
- **Parc éolien de Tétouan** : profitant de la suppression de la limite de 10 MW pour l'autoproduction d'électricité, nous avons prévu l'extension de ce parc éolien. La mise en service de 5 éoliennes de 2 MW est prévue pour décembre 2008 ; une seconde extension de 12 MW sera opérationnelle en juin 2009. Lafarge Ciments poursuit ainsi son investissement dans les énergies renouvelables et en faveur du développement durable.

Par ailleurs, les commandes pour la troisième ligne de Tétouan ont été engagées. La capacité de l'usine de Tétouan sera ainsi portée à 3 MT équivalent ciment en 2011.

